



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

AVIS N°1 - RÉPONSES AUX DEMANDES DE COMPLÉMENT D'INFORMATION SUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° AO/Z00/DBA/070/2024 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DE MACHINES DE TRAITEMENT DE PIÈCES DE MONNAIE

LOT 1 : Trieuses-valorisatrices

Question 1 : Pouvez-vous nous préciser ce que vous entendez par « débit : jusqu'à 2700 pièces/mn » ?

Réponse 1 : Il est recherché une machine capable de traiter un maximum de 2700 pièces par minute.

Question 2 : Souhaitez vous un sélecteur de vitesse qui permette plusieurs choix de vitesse dont 2700 ?

Réponse 2 : Toutefois, des machines capables de trier des pièces à une ou plusieurs vitesses (même au-delà de 2700 ppm) peuvent bien être proposées.

Question 3 : Souhaitez-vous une vitesse d'utilisation fixe à une vitesse inférieure mais qu'un réglage moteur puisse permettre un réglage à 2700 pièces / mn.

Réponse 3 : Toutefois, des machines capables de trier des pièces à une ou plusieurs vitesses (même au-delà de 2700 ppm) peuvent bien être proposées.

Question 4 : Autres souhaits à nous préciser ?

Réponse 4 : RAS

LOT 2 : Encartoucheuses

Question 5 : "trémie d'alimentation : \geq 17000 pièces ». Pouvez-vous nous donner des précisions ?

Réponse 5 : La machine devra disposer d'un bac d'alimentation pouvant contenir au moins 17.000 pièces de monnaie à la fois en un chargement

Question 6 : Compte tenu de la quantité (17000 pièces) souhaitez vous un tapis élévateur ?

Réponse 6 : A votre initiative.

Question 7 : 17000 pièces est un nombre moyen de pièces en vrac ?

Réponse 7 : La trémie devra pouvoir contenir au moins 17.000 pièces à la fois, toute dénomination confondue.